


## Concept de protection Covid-19 pour la reprise des activités d'accompagnateur en montagne à partir du 6 juin 2020

Fassung vom 26.7.2020

### Principe

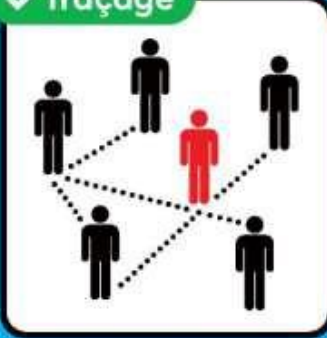
Les accompagnateurs en montagne respectent les règles de conduite et d'hygiène de l'OFSP et veillent à ce que les hôtes s'y conforment également.

✓ **Test**




En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ **Traçage**



Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.


✓ **Isolement/quarantaine**



En cas de test positif : isolement.  
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.


**Pour rappel :**

✓




Garder ses distances.

✓




Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.

✓




Se laver soigneusement les mains.

✓




Éviter les poignées de main.

✓




Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.

✓



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

✓



Si possible, continuer de travailler à la maison.

## Autotest de santé



Tous les participants font un autotest de santé préalable. Peuvent participer uniquement les dirigeants, les hôtes et les participants aux formations qui :

- > ne sont pas infectés par le Covid-19 ou en sont guéris depuis 10 jours
- > ne sont pas soumis à une évaluation médicale pour une infection à Covid-19
- > ne présentent aucun symptôme de maladie qui n'a pas encore été diagnostiqué
- > ne présentent pas d'infections aiguës au Covid-19 dans leur environnement immédiat (colocataires, collègues de travail, etc.)

## Contacts corporels



Le contact physique doit être évité.

Si, dans des cas exceptionnels, un contact physique intensif et prolongé est nécessaire, par exemple en cas d'accident, des mesures de précaution adaptées à la situation sont prises (masque de protection ou masque improvisé, gants)

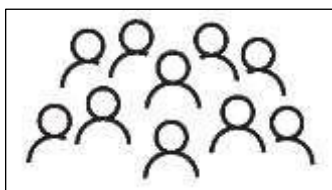
## Distanciation



La distance de 2 m doit être maintenue dans la mesure du possible. Pendant une courte période, la distance de 2 m peut être réduite sans précaution supplémentaire (par exemple pour le check du partenaire).

Si, dans des cas exceptionnels, la distance de 2 m ne peut être maintenue plus longtemps, des mesures de précaution adaptées à la situation sont prises (masque de protection, masque improvisé).

## Grandeur des groupes / Données des participants



Il n'y a plus de restrictions sur la taille des groupes.

Afin de retracer d'éventuelles chaînes d'infection, les coordonnées de tous les invités et participants aux cours doivent être conservées pendant au moins un mois.

## Hébergement-Restauration



L'hébergement à l'hôtel Salina Maris est sûr. Les mesures de sécurité nécessaires sont respectées. Il existe un concept de protection conforme aux spécifications de l'OFSP et des associations professionnelles.

Le petit déjeuner est servi dans la chambre. Pour les dîners, les concepts de protection nécessaires sont respectés.

Ne partagez pas la nourriture, ne buvez que de votre propre gourde.

## Voyages et transferts



Pour les voyages aller-retour, privilégier la voiture sans covoiturage entre personnes ne vivant pas sous le même toit.

Voyage avec les transports publics dans le respect des mesures de précaution.

Le port d'un masque de protection est obligatoire pendant le transport en minibus. Sur demande, il est également possible d'utiliser la voiture privée pour le trajet vers les randonnées.

Le chauffeur ne porte normalement pas de masque de protection pour des raisons de sécurité. Dans la mesure du possible, le siège du passager avant n'est donc pas utilisé.

Si le siège avant est utilisé, il est recommandé au conducteur de porter un masque de protection. Il est interdit au conducteur de porter un masque de protection en tissu.

Les masques peuvent être achetés à la réception au prix de 1 CHF

## Personnes vulnérables



Pour les hôtes qui appartiennent à un groupe à risque, rappeler les recommandations de l'OFSP.

Clarifier si les clients appartiennent à un groupe à risque (maladie antérieure pertinente, âge supérieur à 65 ans).

Pour les hôtes qui appartiennent à un groupe à risque, rappeler les recommandations de l'OFSP.

## Validité / Mise en pratique

Ce concept de protection s'applique dès le 6 juin 2020 et jusqu'à nouvel avis.

Badehotel Salina Maris  
Ferien-, Bade- und Wanderkurort Breiten